

» JOURNÉE NATIONALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Mercredi 16 septembre 2020 : une journée dédiée

Ce 16 septembre se tiendra la 6^e édition de la « Journée Nationale de la Qualité de l'Air », organisée par le Ministère de la Transition Écologique, en partenariat avec le réseau national des Associations Agréées pour la Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA).

Cette journée vise à faire connaître les solutions et bonnes pratiques qui participent à la réduction des émissions de polluants dans tous les secteurs.

L'air que l'on respire à l'extérieur comme à l'intérieur des bâtiments est un enjeu sanitaire, environnemental et économique majeur. Créée en 2015, la journée nationale de la qualité de l'air a pour objectif de favoriser la mobilisation individuelle et collective pour sensibiliser les citoyens à l'importance de respirer un air de bonne qualité.



© F. Chevallier / MTE

Qualité de l'air : l'accès à l'information pour tous

L'information des acteurs de l'air et du public est une mission fondamentale d'Atmo Bourgogne-Franche-Comté. Cette mission, réalisée au quotidien, prend différentes formes et différents supports :

- **site internet (www.atmo-bfc.org)**

Le site centralise l'ensemble des résultats de mesures : données de qualité de l'air en direct, publications et résultats d'études, actualités de la structure, fiches thématiques, abonnement aux bulletins et alertes, données open data...

- **réseaux sociaux (@AtmoBFC sur Facebook et Twitter)**

L'association est aussi présente sur Facebook et Twitter, où « fans » et « followers » peuvent retrouver notamment conseils et informations pratiques, alertes en temps réel, évènements... et interagir sur le sujet de la qualité de l'air.

- **appli smartphone (Air to Go)**

Cette appli, disponible gratuitement sur les plateformes Android et Apple, permet de connaître la qualité de l'air en tout point de son trajet à pied ou à vélo, et ainsi mieux le préparer au regard de son exposition à la pollution. Disponible sur les agglomérations de Dijon Métropole, le Grand Chalon, le Grand Besançon Métropole ou encore l'aire urbaine Belfort-Montbéliard, Air to Go sera, à terme, disponible sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté.

CONTACT

Elise DARLAY 03 81 31 28 62
medias@atmo-bfc.org

Atmo Bourgogne-Franche-Comté
37 rue Battant 25000 BESANÇON
Tél. : 03 81 25 06 60
www.atmo-bfc.org



Chaque jour, Atmo BFC vous informe en temps réel de l'état de la qualité de l'air près de chez vous !

Atmo BFC, le référent régional de la qualité de l'air

Atmo Bourgogne-Franche-Comté, structure agréée par le ministère en charge de l'environnement, se voit confier les missions d'intérêt général de surveillance et d'information sur l'environnement atmosphérique de la région. L'association, très présente sur le territoire régional, intervient tout particulièrement dans les domaines suivants :

- **air ambiant**, via une trentaine de stations de mesures automatisées, 6 stations mobiles, une quinzaine de polluants surveillés, 2 plateformes de modélisation et de prévision de la qualité de l'air, des supports de communication, de la gestion des alertes à la pollution atmosphérique ;
- **pollens**, grâce à une surveillance continue de février à octobre, complétée par une surveillance spécifique des pollens d'ambrosie ;
- **air intérieur**, avec des évaluations dans certains établissements recevant du public, ou via des investigations complémentaires (recherche de sources de pollution) ;
- **Climat Air Energie**, en partenariat étroit avec Alterre Bourgogne-Franche-Comté pour le portage de l'observatoire régional.

Comment préserver l'air ?

A l'extérieur...

- Limiter les déplacements en voiture, préférer le covoiturage ou les transports en commun ;
- Entretien de son véhicule (pour éviter la surconsommation et la pollution) ;
- Trier ses déchets et ne pas brûler ses déchets verts (ils seront valorisés) ;
- Optimiser son installation de chauffage...

... Comme à l'intérieur

- Aérer au moins 10 minutes par jour ;
- Aérer lors de l'utilisation de certains produits de bricolage ou de ménage ;
- Limiter les produits de bricolage ou de ménage et préférer ceux qui sont peu émissifs ;
- Éviter les parfums d'ambiance et bougies parfumées (ils introduisent des substances dans l'air) ;
- Ne pas bloquer les entrées d'air, entretenir la VMC et nettoyer les bouches d'aération ;
- Entretien de sa chaudière...



FOCUS

sur la réforme de l'indice de qualité de l'air

La Journée nationale de la qualité de l'air est l'occasion de mettre l'accent sur l'arrêté relatif à l'indice de la qualité de l'air ambiant paru cet été. Au 1er janvier 2021, l'indice de qualité de l'air évoluera pour intégrer les particules PM2.5, dont les impacts sanitaires sont importants. Il alignera désormais ses seuils sur l'indice européen. Cette réforme permettra de communiquer sur un indice répondant mieux au besoin d'une information sur la qualité de l'air près de chez soi.

Atmo BFC et ses homologues des autres régions sont d'ores et déjà « sur le pont » auprès du Ministère de la Transition Ecologique, des collectivités territoriales et de ses partenaires et adhérents. Il s'agit, dans les semaines qui viennent, de travailler à la fois à mettre en place techniquement le déploiement du nouvel indice, mais aussi à préparer la communication qui devra l'accompagner, afin que chacun puisse se saisir de ce nouvel outil pour mieux s'informer sur la qualité de l'air et mettre en place les actions nécessaires à l'amélioration de sa qualité et à la protection de la santé de chacun.

CONTACT

Elise DARLAY 03 81 31 28 62
medias@atmo-bfc.org

Atmo Bourgogne-Franche-Comté
37 rue Battant 25000 BESANÇON
Tél. : 03 81 25 06 60
www.atmo-bfc.org